

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Conférence de Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, à la réunion des cercles agricoles aux Trois-Rivières, le 20 janvier 1887 (Suite) : Le rôle de la femme au milieu de sa famille; elle est le trésor du cultivateur quand elle remplit dignement sa mission.—Pour assurer la prospérité et le bonheur de la famille, il faut qu'une sage économie administre avec prudence et intelligence les biens que produit le travail.—Observer les lois de la justice à l'égard du prochain; ce que demande la justice dans la famille quant aux biens temporels; maintien de l'accord et de la paix entre les patrons et les ouvriers dans les rapports du capital et du travail.

Causerie Agricole : Elevage des bêtes à laine (Suite).—Le croisement des races de moutons.

Sujets divers : Le poulailler : Boîte aux grains et aux pâtés pour les volailles.—Epoque de la convaison; choix des couveuses.—Pommes de terre pour semence.—Comment on nourrit les veaux en Belgique.—Dressage des bœufs que l'on destine au travail.

Choses et autres : Le petit oiseau près de son nid.—Le cultivateur négligent et paresseux.—Le fumier frais et l'usage de la cendre.—Pour faire comme les autres.

Recettes : Recettes pour la destruction des insectes qui ravagent les jardins et les vergers.—La saie employée à la conservation des étoffes en laine.—Moyen de chasser les rats par la rue (plante).

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

Conférence de Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières, à la réunion des cercles agricoles aux Trois-Rivières, le 20 janvier 1887.

(Suite)

V.

Le travail de la culture incombe naturellement à l'homme, il est plus en rapport avec ses forces et ses aptitudes; mais il ne s'ensuit pas que l'homme soit le seul soumis à cette loi. La femme doit aussi la subir.

Je regrette qu'il ne se trouve point dans cette réunion des Dames ni des Demoiselles, car j'aurais des choses fort intéressantes à leur dire à ce sujet. Vous voudrez bien leur redire l'honorable et importante mission que Dieu leur a confiée à ce sujet et l'éloge magnifique que Salomon fait de la femme forte à la fin des Proverbes (31-10) :

“ Qui trouvera une femme forte, dit-il ? C'est-à-dire une femme à la hauteur de sa mission dans la famille ? Elle est le trésor de la maison, d'une valeur plus grande que l'or et les pierres précieuses que l'on apporte des pays étrangers.”

Certes, voilà un éloge bien magnifique de la femme qui préside au gouvernement de sa maison comme le demande la loi de Dieu; et il paraît qu'au temps de Salomon, une telle femme se rencontrait assez rarement. En serait-il de même de nos jours ? J'aime à croire le contraire; car nos mères élevées en grande partie dans ces asiles bénis que l'on appelle le cloître ou le couvent, y ont reçu cette éducation profondément chrétienne qui les a préparées d'avance à remplir dignement le rôle si important du gouvernement de la famille. Aussi l'un des plus célèbres orateurs sacrés de notre temps, le révérend père Félix, en parlant du progrès par la famille chrétienne, s'est il plu à relever le mérite de la femme canadienne, dans la chaire de Notre-Dame de Paris, dans l'une de ses célèbres conférences sur le Progrès. Mais Messieurs, c'est surtout à nos vénérables mères canadiennes, qui avaient conservé intactes les traditions patriarcales de l'ancienne France, que s'adressaient ces